



Madame, Monsieur,

Cornelia et Nicolas Rigaud reçoivent chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, les élèves scolarisés de la 7P à la 11S pour le repas de midi, au réfectoire scolaire de la Cible. *(Les élèves de 1P à 6P ont la possibilité de manger à l'UAPE).*

Le restaurant est ouvert de 11h50 à 13h20. L'enfant peut y rester jusqu'à 13h20 (faire ses devoirs, jouer) ou le quitter à l'issue du repas, dès 12h25. **Les personnes présentes sont déchargées de toutes responsabilités quant aux éventuels problèmes qui pourraient survenir lorsque l'élève quitte le restaurant. Il est à ce moment-là, sous la responsabilité des parents.**

Les tarifs en vigueur sont les suivants :

- Fr. 6.—** pour les enfants dont les transports publics ne permettent pas de dîner au domicile, ainsi que les élèves ayant une activité scolaire entre 12h30 et 13h15.
- Fr. 11.—** Pour tous les autres enfants.

La gestion administrative du réfectoire (inscriptions, réservations, paiement, etc...) est informatisée et sous-traitée à l'Association Plate-Forme Jeunesse.

Inscriptions

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire votre enfant pour la prochaine année scolaire sur le site internet www.refectoirebex.ch. L'inscription est gratuite. Elle est obligatoire pour tous les élèves fréquentant le restaurant scolaire, que ce soit de manière régulière ou ponctuelle.

Compte Client

Tout nouveau client recevra un courrier postal avec les codes d'identification à son compte client, ainsi qu'une information complète concernant les modalités d'utilisation de son espace client. Celui-ci lui permettra de recharger son compte, de gérer directement ses réservations, d'imprimer des décomptes ou de consulter le solde du compte de son enfant.

Absences

Toute absence (maladie, accident, activités scolaires, vacances, jours fériés) de votre enfant devra être signalée directement au réfectoire par téléphone au **024/463.02.77** ou depuis le site internet www.refectoirebex.ch. Afin de pouvoir planifier les repas correctement et éviter le gaspillage de nourriture, **toute absence devra être annoncée avant 08h30, le jour-même, sinon elle entraînera la facturation du repas au prix de revient (Fr. 13. —).**

Contrôle des présences

Un système de scannage (code-barres) permet le contrôle des présences et votre compte sera automatiquement débité lors du passage de votre enfant à la caisse. Vous serez également avertis automatiquement par SMS en cas d'absence de votre enfant à la cantine.

Paiement

Vous pourrez recharger le compte de votre enfant, directement en ligne depuis votre compte client ou par bulletin de versement (BVR). **Il est important de suffisamment alimenter le compte de votre enfant afin qu'il ne se voie pas refuser l'accès au réfectoire, faute de disponible sur son compte.** De plus, cela vous évitera de recevoir des rappels inutiles.

Nous vous remercions de votre intérêt et vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Bex, juin 2024

Boursière communale
Bex

Sylvie Cretton